

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1976)
Heft: 366

Artikel: Schwarzenbach et ses disciples
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1023765>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Schwarzenbach et ses disciples

Triple votation du dernier week-end. Une semaine après, il doit rester encore l'indignation, la déception.

Un pour tous, tous pour un, c'était la devise helvétique. Traduite aujourd'hui, tous ailleurs, chacun chez soi. La Suisse rentre dans sa maison et ferme les volets. Mais elle ne se retire pas dans n'importe quelle pièce ; il y en a qui sont encore trop grandes. Non, même pas dans la pièce cantonale ; plutôt ici, au fond, dans la pièce communale. Et encore, non ! Là, dans la cave, l'idéal : une petite villa, avec un peu de gazon, bien tondu, sans herbes folles, et une grande haie pour être tout à fait à l'abri, et pour toute lumière un soleil imaginaire. Ouf ! Quelle chance ! Où est le miroir, pour que dans la solitude puisse se refléter l'intense satisfaction d'un travail propre, net et bien fait.

Il y a un siècle, la Suisse était grande, moralement...

Voilà pour l'indignation, répercutée à loisir dès lundi sous toutes les plumes des commentateurs patentés. Se contentera-t-on de cette morale confondante ? Dans les urnes, l'égoïsme, la lâcheté, la fuite devant les responsabilités ; sans doute, mais le constat, fût-il accompagné de regrets et de manifestations de culpabilité, suffit-il à redonner courage après l'échec ?

Tout d'abord, la place n'est pas à l'étonnement, à la surprise. Le double « non » de samedi et dimanche passés ne s'inscrit-il pas dans la droite ligne des discours de cantines et des allocutions d'assemblées générales ? Rappelez-vous : la propriété privée, fondement de nos libertés individuelles, l'indépendance, léguée par nos aïeux, l'épargne, vertu cardinale, l'équilibre des finances fédérales, pierre angulaire de la prospérité... Il suffisait d'un rien, d'un peu de mauvaise foi pour que cette leçon cent fois répétée débouche sur le refus des projets en question : l'aménagement du

territoire, atteinte à la propriété privée ! le crédit à l'IDA, atteinte à notre intérêt budgétaire bien compris ! Schwarzenbach et ses disciples de droite et d'extrême-droite ont appris à jouer, au premier degré, des mots des discours de cantines. Peu leur importe que ces mots ne soient plus que le moyen mensonger de la perpétuation du pouvoir bourgeois ; peu leur importe que ces mots ne soient plus que des slogans dépassés par la pratique gouvernementale des partis bourgeois eux-mêmes. Le bon peuple sait sa leçon, qu'il la récite !

La gauche n'a pas jusqu'ici formulé de propositions alternatives assez claires et précises pour rompre le charme des mots creux et des slogans. D'où une campagne tiède et discrète.

La multiplication des Neinsager

Sur le vote lui-même, deux ou trois remarques. Le nombre des « non » systématiques va s'accroissant, les scores de l'article sur l'assurance-chômage et de certaines votations cantonales en témoignent. Et la vague de fond négative devient impressionnante lorsque les quelque 300 000 irréductibles se trouvent relayés par des groupements comme l'USAM ou des partis gouvernementaux comme le Parti radical dans ses sections cantonales. La droite la plus réactionnaire — un référendum Schwarzenbach et un référendum de la Ligue vaudoise — trouve de cette façon l'occasion de victoires incontestables sur le plan statistique. Mais dans le même temps, le double jeu radical (qui G.-A. Chevallaz représente-t-il au Conseil fédéral ?) devient de plus en plus insupportable : car enfin, voilà des lois qui avaient franchi le cap parlementaire sans accroc, et qui se trouvent combattues avec la dernière énergie dans les cantons ; des explications politiques deviennent inevitables.

L'aménagement du territoire. On attend sur le terrain les adversaires de la loi, « néanmoins partisans de l'aménagement ». On se réjouit de les entendre soutenir une planification directrice cantonale efficace, de les voir lutter pour l'introduc-

tion d'un territoire réservé à l'agriculture, pour la délimitation des zones à bâtir selon les besoins réels de la population, pour la protection des sites, contre la spéculation foncière. Bref, on se réjouit de les voir à l'œuvre cartes sur table.

Mais pour l'instant, on est en droit de rester sceptique. Surtout lorsque l'on apprend, en Pays vaudois, qu'à peine le Conseil d'Etat veut placer sous protection les crêtes du vignoble de La Côte, que déjà se lève l'étendard de la révolte, et sous quels slogans, on vous les donne en mille : le canton centralisateur, le Conseil d'Etat technocrate, l'autonomie communale qui disparaît, la propriété foncière qui est ruinée... et patati et patata. Quant à l'hostilité face à la Confédération, qui a été un des nerfs de la campagne des adversaires, il faudra en rechercher les racines réelles au-delà de la polémique. La communication est ici au centre du débat : quel est le rôle des parlementaires à cet égard, ainsi que celui des milieux politiques cantonaux ? Les relais, à l'évidence se prennent mal ou pas du tout : c'est le double jeu des « élites », adeptes du « consensus » au niveau fédéral, jalouses de leurs prérogatives sur place et enclines à la démagogie du « non ».

Prêt à l'IDA. Sur l'objet précis du vote, la netteté de la majorité refusante interdit tout faux-fuyant. Mais la confusion de la campagne aura au moins démontré que la réflexion sur notre solidarité internationale en est encore au stade des définitions de base, du choix des priorités globales. Dans un tel climat, le plus grand danger est que les interprétations partisans du « non » de samedi vont foisonner, toutes les parties trouvant à s'autoriser partiellement de la voix populaire, au point de compromettre l'ébauche d'un accord de principe sur le sujet.

Assurance-chômage. Le problème reste entier. Les oppositions larvées à la loi vont à coup sûr émerger violemment lors des premiers affrontements de septembre aux Chambres. Il s'agit dès maintenant de prendre date sur les principales caractéristiques de la future loi. Le patronat, lui, est prêt...